



Membres en exercice	20
Membres présents	14
Pouvoirs	
Votes :	
Pour	14
Contre	
Abstentions	

**DELIBERATION N° 01/2025**

**OBJET : Attribution marché Berger-Levrault**

Réunion du 11 mars 2025



Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires, convoqué le 24 février 2025, s'est réuni le 11 mars 2025 à 10h, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

*Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Elisabeth BROSSARD, François CUCHEROUSSET, André-Marie DEPOUTOT, Marie-Christine DURAI, représentant Damien CHARLET, Raphaël KRUCIEN, Michel LAURENT, Thierry MAIRE DU POSET, Charles PIQUARD, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel VIENET, Martine VOIDEY*

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

*Marie-Noëlle BIGUINET, Marie-France BOTTARLINI, Damien CHARLET, représenté par Marie-Christine DURAI, Magali DUVERNOIS, Patrick GENRE, Géraldine LEROY, Daniel PERRIN, Patricia LIME-VIEILLE, Thierry VERNIER*

VU le Code de la Commande Publique

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offre du 11 mars 2025

Monsieur Olivier BILLOT, Président la Commission d'appel d'offres, présente à l'Assemblée le rapport d'analyse des offres concernant le marché relatif à la maintenance des logiciels de gestion communale Berger-Levrault.

Cette prestation fait l'objet d'un accord-cadre à bons de commandes, passé en procédure négociée sans mise en concurrence en application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique.

Suite à la lecture du rapport d'analyse des offres et de l'avis favorable émis par la CAO, les membres du Conseil d'administration après en avoir délibéré

**DECIDENT** à l'unanimité de retenir l'offre présentée par la Société Berger-Levrault (31670 LABEGE).

**AUTORISENT** la Présidente à signer le marché de maintenance pour les logiciels e.magnus avec Berger-Levrault (31 670 LABEGE), ainsi que les documents afférents et les éventuels avenants.

La Présidente de l'ADAT,

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 025-200066264-20250311-D01\_2025-DE

